



Municipalité de Sauge
Haut du Village 8
2536 Plagne

*Assemblée municipale du
jeudi 15 juin 2023*





Municipalité de Sauge
Haut du Village 8
2536 Plagne

Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

jeudi 15 juin 2023 à 20 heures
au Centre communal de Plagne

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 15 décembre 2022
2. Discuter et voter un crédit d'engagement de CHF 110'000.00 pour l'installation de containers semi-enterrés
3. Discuter et approuver les comptes 2022
4. Prendre connaissance du correctif concernant l'arrêté de compte de la réfection du chemin des Oeuchettes
5. Divers et imprévus

Le procès-verbal mentionné sous point 1 est déposé au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture. Il figure également sur le site internet. Le procès-verbal ne sera pas lu en début d'assemblée.

Le Conseil municipal

Plagne, le 1^{er} mai 2023



COMPTES 2022

Résultat du compte global
141'514.85

Résultat du
compte général
155'842.51

Résultat des 3 FS
-14'327.66

Résultat de
l'alimentation
en eau
-23'941.21

Résultat des
eaux usées
6'395.30

Résultat
des
déchets
3'218.25



BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	Exercice 2022	Exercice 2021
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités et placements à court terme	1 927 212.81	2 224 766.38
Créances	1 753 796.69	1 598 629.77
Placements financiers à court terme	-	-
Actifs de régularisation	258 641.98	94 937.60
Stocks, fournitures et travaux en cours	11 943.60	10 006.80
Placements financiers	25 500.00	23 920.00
Immobilisations corporelles PF	1 524 892.90	1 524 892.90
Créances envers les FS et fonds enregistrés...	-	-
TOTAL DU PATRIMOINE FINANCIER	5 501 987.98	5 477 153.45
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Immobilisations corporelles PA	2 174 985.38	2 155 433.48
Immobilisations incorporelles	167 239.10	173 663.10
Prêts	-	-
Participations, capital social	5 365.00	5 365.00
Subventions d'investissement	-	-
Amortissements supplémentaires cumulés	-	-
TOTAL DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2 347 589.48	2 334 461.58
TOTAL ACTIF	7 849 577.46	7 811 615.03
	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
CAPITAUX DE TIERS		
Capitaux de tiers à court terme		
Engagements courants	84 210.44	248 546.36
Engagements financiers à court terme	-	-
Passifs de régularisation	95 406.78	55 014.43
Provisions à court terme	-	-
Total des capitaux de tiers à court terme	179 617.22	303 560.79
Capitaux de tiers à long terme		
Engagements financiers à long terme	2 300 000.00	2 300 000.00
Provisions à long terme	-	-
Engagements envers les FS et les fonds...	5 813.75	5 813.75
Total des capitaux de tiers à long terme	2 305 813.75	2 305 813.75
TOTAL DES CAPITAUX DE TIERS	2 485 430.97	2 609 374.54
CAPITAUX PROPRES		
Financements spéciaux, engagements/avances	629 084.70	652 636.72
Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	-	-
Préfinancements	720 617.38	561 188.32
Réserve de politique financière	218 147.16	129 935.51
Réserve liée à la réévaluation du PF	732 324.25	950 349.45
Autres capitaux propres	-	-
Excédent/découvert du bilan	3 063 973.00	2 908 130.49
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	5 364 146.49	5 202 240.49
TOTAL PASSIF	7 849 577.46	7 811 615.03



COMPTE DE RESULTATS PAR FONCTION

	Exercice 2022		Budget 2022		Exercice 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	417 513.49	7 136.01	441 940	9 000	418 134.25	5 251.34
Revenus/Charges net(te)s	-	410 377.48	-	432 940.00	-	412 882.91
1 Ordre et sécurité publics,	163 768.72	106 082.95	182 910	86 220	218 530.33	191 879.75
Revenus/Charges net(te)s	-	57 685.77	-	96 690.00	-	26 650.58
2 Formation	955 951.85	263 637.70	921 938	236 875	963 753.90	243 021.15
Revenus/Charges net(te)s	-	692 314.15	-	685 063.00	-	720 732.75
3 Culture, sports et loisirs, E	44 201.75	7 671.95	44 175	7 000	38 721.20	664.00
Revenus/Charges net(te)s	-	36 529.80	-	37 175.00	-	38 057.20
4 Santé	5 760.60	-	6 050	-	6 018.30	-
Revenus/Charges net(te)s	-	5 760.60	-	6 050.00	-	6 018.30
5 Sécurité sociale	734 688.70	70 047.85	769 483	49 500	711 098.00	60 290.30
Revenus/Charges net(te)s	-	664 640.85	-	719 983.00	-	650 807.70
6 Transports et télécommur	370 113.60	40 368.65	420 760	53 700	388 695.00	47 894.85
Revenus/Charges net(te)s	-	329 744.95	-	367 060.00	-	340 800.15
7 Protection de l'environnement et	787 137.76	780 846.41	766 311	749 631	796 049.90	775 446.90
Revenus/Charges net(te)s	-	6 291.35	-	16 680.00	-	20 603.00
8 Économie publique	79 984.90	79 984.90	71 910	71 660	29 441.60	80 332.60
Revenus/Charges net(te)s	-	-	-	250.00	50 891.00	-
9 Finances et impôts	668 143.86	2 871 488.81	645 375	3 044 340	570 538.66	2 736 200.25
Revenus/Charges net(te)s	2 203 344.95	-	2 398 965.00	-	2 165 661.59	-

RAPPORT SUCCINCT

de l'organe de vérification des comptes

relatif à la vérification des comptes annuels de l'exercice 2022

établi à l'intention de l'assemblée communale de la :

Commune municipale de Sauge

En notre qualité d'organe de vérification des comptes, nous avons examiné les comptes annuels de la commune municipale de Sauge, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe, de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Responsabilité du conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales du canton et de la commune, incombe au conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels devant garantir que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Le conseil communal est par ailleurs responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que de l'adéquation des estimations comptables.

Responsabilité de l'organe de vérification des comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre vérification, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre vérification conformément aux dispositions légales et au Guide destiné aux organes de vérification des comptes (Guide OVC, édition 2016). Nous avons planifié et réalisé la vérification de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

La révision inclut des opérations de vérification destinées à recueillir des éléments probants au sujet des valeurs et des informations figurant dans les comptes annuels. Le choix des opérations de vérification relève du pouvoir d'appréciation du réviseur, et en particulier de son évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en compte le système de contrôle interne, dans la mesure où il influence l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures de vérification adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. La révision comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion.

Opinion sur les comptes annuels

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 sont conformes aux dispositions légales du canton et de la commune.

Rapport sur la base d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences d'indépendance au sens de l'article 123 OCo ainsi que les conditions particulières énoncées à l'article 124 OCo, et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels clos au 31 décembre 2022 qui vous sont soumis, avec un actif et un passif de CHF 7'849'577.46 et un excédent de revenus du compte global de CHF 141'514.85.

Bienne, le 4 mai 2023

L'organe de vérification des comptes :

fiduciaire soresa sa

A blue ink signature of Luc Grosjean, consisting of a large, stylized initial 'L' followed by the name 'Grosjean'.

luc grosjean
responsable du mandat

A blue ink signature of Dominik Borner, featuring a large, circular initial 'B' followed by the name 'Borner'.

dominik borner
expert-réviseur agréé



Les comptes 2022 peuvent être consultés au secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture, soit :

mardi après-midi	15h00 – 17h00
jeudi après-midi	15h00 – 17h00

Agenda local

lundi 17 juillet 2023 au

vendredi 11 août 2023	Fermeture du secrétariat municipal
-----------------------	------------------------------------

mercredi 20 septembre 2023	Sortie des aînés
----------------------------	------------------

dimanche 22 octobre 2023	Bureau de vote – élections fédérales
--------------------------	--------------------------------------

jeudi 23 novembre 2023	Assemblée municipale
------------------------	----------------------

jeudi 7 décembre 2023	Noël des aînés
-----------------------	----------------

plus de détails sur www.sauge-jb.ch

Le secrétariat municipal et le conseil municipal
vous souhaitent d'ores et déjà un bel été !

